

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AUBERVACANCES-LOISIRS DU MERCREDI 4 DECEMBRE 2019

ETAIENT PRESENTS :

Marc Assalit - *Membre de droit*
Nabil Baziz - *Représentant suppléant des parents*
Najate Bouddou - *Représentante titulaire des parents*
Yonel Cohen-Hadria - *Membre adhérents collectifs*
Lionel Donnet - *Membre de droit*
Laurence Grare - *Adjointe à la Maire, déléguée à l'enfance, Membre de droit*
Patrice Lavaud - *Membre actif*
Jacqueline Leguillard - *Représentante titulaire des parents*
Florencio Martin - *Président, représentant titulaire des parents*
Lamia Rihani - *Représentante suppléante des parents*
Khoukha Slamani - *Représentante suppléante des parents*
Jacques Viguié - *Membre actif*
Naouale Zakhnine - *Représentante suppléante des parents*

ADMINISTRATION :

Stéphanie Alberto - *Responsable des centres de loisirs*
Célia Bacchini - *Directrice d'Aubervacances-Loisirs*
Camille Borgeais - *Responsable administrative*

ETAIT INVITE :

Joseph Lopez - *Délégué du personnel*

ETAIENT REPRESENTES :

Hassen Allouache - *Membre de droit*
Nicole Cossard - *Membre active*
Christophe Fasolato - *Représentant suppléant des parents*
Ibtissem Kabbaj - *Représentante titulaire des parents*
Lydia Kerleau - *Membre active*
Naoual Lesfar - *Représentante suppléante des parents*
René Sylva - *Représentant suppléant des parents*
Antoine Wohlgroth - *Membre de droit*

ETAIENT EXCUSES :

Tassadit Amrane - *Représentante suppléante des parents*
Christophe Arab - *Représentant titulaire des parents*
Souad Baouia - *Responsable des centres de vacances*
Lelia Ben Cheick - *Représentante suppléante des parents*
Berrin Cetin - *Représentante titulaire des parents*
Sabrina Cherifi - *Représentante titulaire des parents*
Dalila Halit Carta - *Représentante titulaire des parents*
Ryad Satouri - *Représentant suppléant des parents*
Marc Meneghin - *Représentant suppléant des parents*
Larissa Sarduy - *Représentante suppléante des parents*
Kahina Haouchine - *Représentante suppléante des parents*

ETAIENT ABSENTS :

Joinna Ayed Khadra - *Représentante titulaire des parents*
Zina Benidjer - *Représentante suppléante des parents*
Aurélia Bresset - *Représentante titulaire des parents*
Vanessa Kenge Bikebi - *Représentante titulaire des parents*
Guillaume Sanon - *Membre de droit*

Ordre du jour

- Accueil des nouveaux membres du Conseil d'Administration,
- Approbation du dernier compte-rendu,
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration (membres du bureau et membre adhérents collectifs),
- Présentation de la réforme des tarifs pour le secteur vacances par le cabinet d'études CITEXIA
- Perspectives saison 2020 concernant le secteur vacances,
- Point sur les centres de loisirs,
- Point financier
- Divers.

M. Florencio Martin ouvre la séance à 19h14.

Le quorum est atteint car 13 membres sont présents et 8 sont représentés.

M. Florencio Martin donne la parole Mme Célia Bacchini.

Cette dernière informe le conseil que les points tels que présentés dans la convocation seront abordés dans un ordre différents que celui initialement prévu.

Elle entame donc la séance par la présentation du point concernant la réforme des tarifs pour le secteur vacances.

Elle signale au conseil que M. Simon Godefroy, du cabinet Citexia, a travaillé avec l'association sur ce point. Le document présenté ce soir est le fruit d'un pré-travail sur ce sujet.

M. Florencio Martin ajoute que cette refonte de la politique tarifaire des séjours de vacances fait suite à la réforme de cette dernière sur la Ville.

Il donne ensuite la parole à M. Simon Godefroy du Cabinet Citexia.

M. Simon Godefroy présente aux administrateurs un Powerpoint relatif au pré-travail entamé avec l'association (cf annexe en pièce-jointe).

Suite à cette présentation, Mme Célia Bacchini prend la parole et signale que, dans l'optique de remettre en cohérence l'ensemble des coûts forfaitaires des séjours, il en a été fait de même pour les mini-séjours. Ces derniers, qui coûtent plus cher à l'association qu'un séjour de vacances classique, étaient facturés très peu cher aux familles. Par conséquent, la refonte des coûts forfaitaires entrainera une augmentation des coûts de mini-séjours.

Afin de pallier à ces augmentations de coût pour les familles, l'association a décidé de permettre l'utilisation des bons VACAF pour les mini-séjours, ce qui n'était jusqu'alors pas possible.

Mme Najat Bouddou demande si le principe du TPI est également appliqué à la restauration scolaire.

M. Simon Godefroy lui répond qu'effectivement, les repas scolaires sont facturés aux familles sur la base d'un coût forfaitaire multiplié par un TPI.

M. Florencio Martin signale que la proposition travaillée par le Cabinet Citexia et l'association permet une meilleure lisibilité des coûts de séjour pour les familles avec 2 types de coûts forfaitaires :

- Un 1^{er} coût forfaitaire pour les séjours à l'étranger et le séjour ski (séjours plus coûteux pour l'association),
- Un 2nd coût forfaitaire pour les séjours dits «classiques».

Mme Célia Bacchini ajoute que c'est ce qu'on appelle le facteur qualité.

M. Nabil Baziz demande si les coûts de séjours risquent d'augmenter pour les familles plus aisées.

M. Simon Godefroy répond que cela ne sera le cas que pour les mini-séjours.

Mme Laurence Grare ajoute que les coûts forfaitaires facturés sont, quoi qu'il en soit, bien en deçà des coûts réels des séjours.

Mme Célia Bacchini signale que cette refonte de la politique tarifaire est obligatoire mais représente une opportunité pour l'association. En effet, cela lui permet de se réinterroger sur les pratiques tarifaires et leur cohérence. Cela a également permis de réaliser que certains séjours étaient facturés trop chers pour les familles (séjour à Belfast par exemple).

Mme Jacqueline Leguillard demande s'il ne serait pas plus pertinent de remplacer les séjours à l'étranger, plus onéreux, par des séjours en France qui permettraient de faire partir plus d'enfants.

Mme Célia Bacchini répond que les expériences à l'étranger proposées par Aubervacances-Loisirs sont parfois les seules que les jeunes vivront. Elle ajoute que les difficultés de remplissage du séjour à Belfast ont poussé l'association à se réinterroger sur une autre destination.

M. Patrice Lavaud déclare que les séjours à l'étranger sont primordiaux pour les jeunes. Cela leur permet de s'ouvrir au monde.

Mme Laurence Grare signale que l'association pourrait interroger les familles et les enfants sur des choix de destination pour les séjours à l'étranger.

Mme Najate Bouddou ajoute que les destinations pourraient changer et fonctionner par cycle.

Mme Laurence Grare demande pourquoi le séjour à Vaudeurs a un coût de revient plus cher.

Mme Célia Bacchini répond que le taux d'encadrement est plus important pour les maternelles. A cela s'ajoute les transports avec des allers-retours en car plus nombreux que sur un séjour « classique » puisque ce sont des séjours à la semaine.

Mme Khoukha Slamani demande pourquoi, lors du séjour à Saint-Hilaire de Riez au printemps, les enfants du mini-séjour et de la colonie de vacances ne font pas les mêmes activités.

Mme Célia Bacchini répond que la colonie de vacances dure plus longtemps que le mini-séjour. Il n'est donc pas possible de faire autant d'activités sur 6 jours (4 jours sur place et 2 jours pour les transports) que sur 12.

M. Florencio Martin soumet ensuite au vote la proposition quant au changement de politique tarifaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Après avoir été remercié pour sa présentation, M. Simon Godefroy quitte la réunion du conseil d'administration.

M. Florencio soumet ensuite le dernier compte-rendu à l'approbation du conseil. Ce dernier est adopté à l'unanimité des présents et représentés. Il informe ensuite les nouveaux parents représentants que l'ensemble des comptes rendus est disponible sur le site de l'association.

M. Florencio signale ensuite aux administrateurs que le conseil doit voter le renouvellement des membres du Bureau de l'association et du membre « adhérents collectifs ».

Il soumet le renouvellement d'une partie des membres du Bureau à l'approbation du Conseil. Ce dernier est adopté à l'unanimité sous la forme suivante :

- Président : Florencio Martin
- Trésorier : Jacques Viguier
- Secrétaires : Nicole Cossard & Lydia Kerleau

Il soumet ensuite le renouvellement de candidature de M. Yonel Cohen-Hadria au poste de membre « adhérents collectifs ».

La candidature est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

M Florencio Martin donne ensuite la parole à Mme Célia Bacchini pour le point sur les centres de vacances.

Mme Célia Bacchini excuse l'absence de Mme Souad Baouia, responsable du secteur vacances.

Elle informe ensuite le conseil que la saison 2020 est sur le point d'être lancée. La plaquette sera diffusée au retour des vacances de Noël.

Les préinscriptions pourront ensuite commencer ainsi que les commissions d'inscription.

La saison se déroulera de la manière suivante :

- Séjour ski en février,
- Séjour à Barcelone pour les 15-17 ans au printemps (en remplacement de Belfast),
- Séjour à Saint-Hilaire de Riez classique au printemps,
- Mini-séjour traditionnel au printemps
- Séjours habituels à Saint-Hilaire de Riez, Arradon et Saint-Jean d'Aulps en été,
- Séjour en Italie sous la même forme que les années passées,
- 5 semaines à Vaudeurs (au lieu de 4) sur juillet et août,
- Séjour itinérant vélo avec un circuit différent que jusqu'à présent,
- Même nombre de mini-séjours que l'année passée sur l'été soit 5 (3 en juillet / 2 en août).

Mme Célia Bacchini ajoute que la nouveauté majeure pour cette saison est le passage de 21 à 19 jours pour les séjours classiques de l'été. Ce changement a été effectué pour les raisons suivantes :

- Permettre d'organiser une 5^{ème} semaine à Vaudeurs, séjour toujours plein et avec une forte liste d'attente,
- Favoriser le remplissage des séjours traditionnels par un découpage plus classique (parents séparés, familles ayant réservé une location sur le mois d'avant ou pour le mois d'après),
- Favoriser le recrutement en permettant aux équipes d'animation de travailler avec un autre organisme sur le mois d'avant ou le mois d'après,
- Limiter la fatigue des enfants et des adultes qui se fait particulièrement ressentir en fin de séjour.

M. Florencio Martin donne ensuite la parole à Mme Stéphanie Alberto pour le point relatif au « centres de loisirs ».

Mme Stéphanie Alberto entame sa présentation en informant le conseil que les changements d'équipes abordés au mois de juin ont été réalisés depuis la rentrée de septembre. Les familles semblent satisfaites.

Elle ajoute que l'association a constaté une hausse des effectifs enfants en septembre de +10.23% les mercredis et de +9.2% en soirée. L'augmentation s'est également vérifiée lors des vacances de la Toussaint avec une augmentation de 7.88% par rapport à l'année passée.

Si des difficultés de recrutement en soirée ont été constatées en septembre / octobre, l'association a, depuis, pu constituer un vivier et les effectifs sont en cours de stabilisation.

Mme Stéphanie Alberto informe le conseil que le bilan des vacances de la Toussaint est à leur disposition dans le dossier qui leur a été distribué.

Mme Khoukha Slamani prend la parole et demande si la maison de l'enfance Robespierre est toujours adaptée. En effet, lors des vacances de la Toussaint et suite à une importante montée d'effectif, la structure semblait engorgée.

Mme Stéphanie Alberto répond qu'effectivement, lors des temps d'accueil, les salles sont engorgées. Cela ne dure pas. En effet, l'équipe d'animation travaille en amont afin que des groupes d'enfants soient dispatchés en sortie, sur des infrastructures sportives, ...

Il arrive même à l'association de louer des cars supplémentaires en cas d'augmentation importante des effectifs.

Elle ajoute que lors des vacances de la Toussaint, sur la maison de l'enfance Jacques Solomon, on a constaté une telle montée d'effectif que la capacité d'accueil maximum était en jeu. Une partie des enfants accueillis a été transféré à la maison de l'enfance Frida Khalo.

Mme Laurence Grare prend la parole et signale que la maison de l'enfance Robespierre n'est effectivement pas un lieu idéal, elle n'est d'ailleurs pas adaptée aux personnes en situation de handicap. La Ville a cherché un lieu à proximité afin de répondre à ces problématiques, pour le moment, rien de satisfaisant n'a été trouvé.

Mesdames Leguillard et Slamani déplorent, notamment, un manque de lumière dans l'escalier extérieur.

Madame Khoukha Slamani déclare que l'équipe d'animation fait du bon travail sur cette structure.

Mme Jacqueline Leguillard prend la parole et salue le projet municipal de « l'Ecole des Sports » qui contente de nombreux parents.

M. Marc Assalit répond qu'effectivement, ce sont désormais 280 enfants qui sont inscrits à l'Ecole des Sports. Le projet va d'ailleurs se diversifier avec un volet culturel.

Mme Najate Bouddou déclare que, en tant que nouvelle habitante à Aubervilliers, elle a constaté que les différents loisirs extra et périscolaires proposés aux enfants ne s'articulaient pas forcément. Elle signale qu'il serait bon de le savoir tout de suite afin de pouvoir prendre ses dispositions.

Mme Jacqueline Leguillard déclare que, suite à l'évènement à destination des enfants organisé à Kingooroo lors des vacances de la Toussaint, certaines familles lui avaient fait remonter leur déception de ne pas avoir été invités en tant que parents.

Mesdames Alberto et Bacchini répondent que cela était un choix de l'association. En effet, lors d'évènements parents-enfants organisés auparavant, certains parents n'avaient pas joué le jeu et avaient laissé leurs enfants livrés à eux-mêmes. Les animateurs avaient dû les prendre en charge or, ils étaient bien là pour animer et exclusivement pour cela.

Mme Stéphanie Alberto informe ensuite le conseil des évènements à venir sur les différentes maisons de l'enfance, notamment les différents marchés de Noël organisés sur les semaines à venir.

M. Florencio Martin prend la parole afin d'aborder le point financier à l'ordre du jour. Il déclare que ce point vise à informer le conseil quant à la construction du Budget Prévisionnel 2020.

M. Florencio martin ajoute que, sur la période septembre-décembre, l'association et la Ville ont échangé au sujet du Budget, l'association apportant des propositions. Une réunion est à venir pour valider les derniers arbitrages. Il signale que le Budget étant établi en fonction de l'activité de l'association, une subvention complémentaire sera demandée, notamment pour pallier à la perte de recette en lien avec la mise en place du TPI.

Mme Célia Bacchini déclare que la subvention doit correspondre aux besoins de fonctionnement d'Aubervacances-Loisirs. Suite à la demande que l'association a fait, les services financiers ont étudié les éléments mais la décision est désormais entre les mains des élus.

M. Florencio Martin informe le conseil que l'association travaille avec la Municipalité afin de réduire son niveau de fonds propres tout en gardant une trésorerie suffisante pour survivre en cas de difficultés majeures ou de décalage de temps entre le moment où la subvention est votée et le moment où elle est créditée sur le compte de l'association.

Mme Célia Bacchini ajoute que l'association va d'ailleurs devoir demander une avance pour janvier, février et mars.

M. Yonel Cohen-Hadria demande qu'elles ont été les conclusions de l'audit de la Ville.

M. Marc Assalit répond que l'expert a évalué l'atterrissage entre 30 000 et 50 000 euros et non pas à 200 000 comme il avait été évoqué.

L'expert a également soulevé des besoins d'éléments en terme analytique.

Il travaille d'ailleurs désormais au service de l'association sur différents points.

Mme Najate Bouddou demande ce qu'est un « atterrissage ».

M. Florencio Martin répond que l'atterrissage correspond à une prévision de l'estimé / réalisé. Il ajoute que ce dernier est passé de 240 000 euros à 50 000 euros en raison d'une conjoncture particulière à un moment donné et non pas suite à des erreurs comptables.

Mme Célia Bacchini prend la parole et déclare au conseil que l'audit commandité par la Ville était un audit financier et organisationnel. Il n'était pas relatif à l'atterrissage 2019 et devait notamment statuer sur les outils utilisés par l'association, ses besoins, les freins et les leviers budgétaires ainsi que le niveau nécessaire de subventionnement nécessaire à son bon fonctionnement.

L'audit a effectivement confirmé les besoins en matière organisationnelle et concernant le logiciel utilisé actuellement par les comptables.

M. Florencio Martin ajoute que le travail effectué lors de l'audit ainsi que les échanges quotidiens avec la Ville doivent permettre de déterminer un niveau de subventionnement qui corresponde au mieux aux besoins de l'association.

Mme Laurence Grare signale que l'organisation communale et l'organisation associative diffèrent parfois en termes de calendrier. Cela peut générer des difficultés de gestion pour l'association notamment en termes de délai de versement de la subvention.

M. Marc Assalit répond qu'effectivement, la Ville procédera à une avance en janvier afin que l'association puisse fonctionner.

Sans autre point abordé, le Président clôt la séance à 21h32.